

Monsieur le premier président,
Monsieur le procureur général,
Monsieur le Préfet,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,
Monsieur le procureur de la République de Saint-Brieuc,
Monsieur le maire de Saint-Brieuc, représenté par monsieur le directeur de cabinet,
Monsieur le représentant de l'association des maires de France,
Monsieur le président du tribunal du TAE,
Mesdames les présidentes et vice-présidentes du conseil des prud'hommes de Saint-Brieuc,
Madame la présidente du conseil des prud'hommes de Guingamp,
Monsieur le Bâtonnier, Madame la vice-bâtonnière,
Monsieur le Directeur départemental de la police nationale,
Monsieur le Colonel de gendarmerie, commandant du groupement de gendarmerie des Côtes d'Armor,
Mesdames et messieurs les officiers ministériels, auxiliaires de justice et experts de justice,
Mesdames et Messieurs les hautes personnalités, directrices et directeurs des services de l'Etat,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités civiles, militaires, religieuses et associatives
Mes chers collègues,
Mesdames, messieurs,

C'est un plaisir de vous retrouver à l'occasion de l'audience de rentrée solennelle du TJ de Saint-Brieuc pour partager avec vous le bilan de l'année écoulée et de présenter les actions que nous souhaitons mettre en œuvre sur notre territoire.

Votre présence aujourd'hui témoigne de l'intérêt que vous portez à notre institution et la preuve de l'étroitesse de nos liens pour agir ensemble au profit de nos concitoyens.

En ce début d'année 2026, les magistrats, fonctionnaires et contractuels du tribunal judiciaire de Saint-Brieuc vous présentent leurs meilleurs vœux, pour vous, vos proches ainsi que pour les institutions et ordres que vous représentez. Je tiens à remercier particulièrement messieurs les chefs de cour de la cour d'appel de Rennes de leur présence ce qui témoigne de leur intérêt et leur

soutien à celles et ceux qui rendent la justice dans notre ressort.

Je souhaite également saluer Monsieur le bâtonnier Deneker dont le bâtonnat nous a permis de construire des relations de confiance. La qualité de nos échanges et notre volonté commune d'améliorer le service rendu aux justiciables nous ont permis de voir se concrétiser de nombreux projets. Notre travail fructueux avec le barreau de Saint-Brieuc se poursuivra je n'en doute pas avec vos successeurs, Monsieur le bâtonnier Dardy et Madame la vice-bâtonnière Guerin que je félicite pour leur élection et avec lesquels nous avons d'ores et déjà commencé à échanger de façon constructive. Pour poursuivre la tradition judiciaire, Monsieur le procureur nous vous écoutons pour vos réquisitions.

L'année 2026 s'ouvre avec des crises multiples qui font naître de l'incertitude et de l'instabilité.

Ces bouleversements atteignent nos démocraties et l'Etat de droit est un des premiers piliers de la démocratie à être attaqué.

Or que serait la vie en société sans l'Etat de droit ? L'actualité mondiale nous en donne malheureusement, des exemples saisissants.

L'Etat de droit c'est ce qui nous protège de la toute-puissance, de la violence et de la force.

L'office du juge s'inscrit dans cette mission. Il lui appartient d'arbitrer les conflits, de sanctionner les atteintes à la loi, de protéger les plus faibles, de réinsérer et de pacifier les relations sociales.

Mais être juge, ce n'est pas uniquement cela :

- C'est faire respecter le principe d'égalité devant la loi car personne n'est au-dessus d'elle dès qu'on l'enfreint
- C'est aussi accepter les critiques vis-à-vis de l'institution et se montrer exigeant envers nous-même pour améliorer la qualité de la justice
- C'est faire preuve d'humanité et de courage pour juger en toute indépendance dans le seul respect du droit

A cet instant, je souhaite m'adresser aux juges de ce tribunal pour leur dire, soyez fiers de votre office, de votre liberté de juger en toute indépendance dans

le respect de la loi.

Soyez assurés de votre légitimité de magistrat qui repose sur une déontologie scrupuleuse que vous incarnez au quotidien dans l'exercice de vos fonctions. En effet, au-delà des principes, la justice est une réalité quotidienne, qui porte sur des actions concrètes déployées pour répondre aux attentes des justiciables. C'est l'objectif que nous poursuivons jour après jour au tribunal judiciaire de Saint-Brieuc.

Nous souhaitons répondre aux attentes de nos concitoyens en donnant du sens à l'action judiciaire mais également en relevant les nombreux défis qui s'offrent à nous afin de restaurer la confiance dans l'institution judiciaire.

I– Donner du sens à notre action, c'est renforcer le collectif pour rendre une meilleure justice

Notre juridiction est forte des femmes et des hommes qui la compose et je tiens à féliciter l'ensemble des magistrats et des personnels de greffe pour les efforts et le travail fournis qui ont permis de remplir nos missions. C'est grâce à leur sens du service public et à la haute idée qu'ils ont de leur mission qu'est rendue la justice du quotidien dans les Côtes d'Armor et je tiens à les en remercier. Notre communauté judiciaire a été particulièrement éprouvée durant l'année 2025.

Certains d'entre nous ont traversé des périodes difficiles, la maladie, la perte de proches. J'ai aujourd'hui une pensée particulière pour Justine Le Bars dont la disparition brutale nous a tous bouleversés et nous a permis de mesurer la solidarité et la bienveillance qui unit notre communauté judiciaire dans l'épreuve.

La force de notre juridiction se trouve dans le collectif et c'est le sens du projet de juridiction, que nous avons adopté lors de l'assemblée générale du mois de juin 2025 qui vise à améliorer les conditions de travail, la communication et l'accueil des justiciables.

C'est cette feuille de route ambitieuse que nous avons suivie cette année 2025 pour relever les nombreux défis qui se présentent à nous et que nous poursuivrons en 2026.

D'abord le défi du numérique : nous nous sommes lancés il y a maintenant 3 ans dans la modernisation de nos outils de travail et de nos méthodes. Grace au soutien de la cour d'appel et du SAR, la juridiction est désormais dotée du matériel informatique nécessaire au passage au tout numérique et bientôt à l'intelligence artificielle.

La procédure pénale numérique est désormais déployée sur l'ensemble de la chaîne pénale.

Je tiens à souligner l'engagement des magistrats et des fonctionnaires qui ont su adapter leurs pratiques professionnelles avec le soutien des ambassadeurs du numérique de la cour d'appel.

Les services civils sont également pleinement engagés dans cette révolution numérique et se sont appropriés les nouveaux outils numériques.

Nous avons également pu renforcer la réponse judiciaire malgré des effectifs de magistrats et de fonctionnaires qui restent encore insuffisants en dépit des renforts d'effectifs annoncés par le ministère de la justice dans le cadre de la loi de programmation.

Toutefois, l'équipe autour du juge s'est étoffée et a contribué à accroître les capacités de jugement en matière civile, familiale mais aussi pénale. Je tiens à souligner l'investissement des magistrats de cette juridiction dans la formation des auditeurs de justice, des attachés de justice, des stagiaires avocats et des étudiants que nous accueillons. Nous avons la volonté d'accompagner tous ces jeunes professionnelles qui contribuent pleinement à l'œuvre de justice.

En effet, la transmission et l'échange sont au cœur du métier de magistrat.

Travailler ensemble, avec nos partenaires est une priorité. La justice ne peut fonctionner seule.

Je saisis l'occasion de notre audience pour remercier le bâtonnier Denecker pour la fluidité de nos échanges et de l'efficacité de nos actions communes qui nous ont permis d'améliorer les circuits en matière civile et pénale. Nous partageons avec le barreau cette volonté de travailler ensemble pour renforcer l'œuvre de justice et répondre aux attentes des justiciables. C'est dans cet esprit que nous avons organisé la journée nationale de la relation magistrat / avocat. C'est ce dialogue indispensable à la cohésion de notre communauté judiciaire que nous avons d'ores et déjà engagé Monsieur le bâtonnier Dardy et Madame la vice-bâtonnière Guerin.

J'ai déjà pu apprécier notre volonté commune de faire évoluer les pratiques pour une meilleure justice.

Je n'oublie pas l'ensemble de nos partenaires institutionnels avec lesquels nous agissons au quotidien : police, gendarmerie, administration pénitentiaire, éducation nationale, PJJ, services déconcentrés de l'état, collectivités territoriales, commissaires de justice, notaires, experts, médiateurs, conciliateurs, associations. Nos actions s'inscrivent dans la volonté commune de rendre une société meilleure.

Je profite de cette audience pour me réjouir de la création du tribunal des activités économiques depuis le 1 janvier 2025 sur notre territoire. L'excellente collaboration entre le président du tribunal de commerce, dont je salue le

dynamisme et la disponibilité, et le tribunal judiciaire a permis une mise en oeuvre de cette experimentation dans d'excellentes conditions.

Donner du sens à notre action, c'est aussi incarner une justice humaine.

- Comme l'ensemble des juridictions françaises, le tribunal judiciaire de Saint-Brieuc est d'abord une juridiction civile. En effet, bien qu'invisible au grand public, l'activité civile représente 60% de l'activité du tribunal.

En 2025, nous avons poursuivi le déploiement des modes amiables en lien avec le barreau et les associations de médiation du ressort. Il s'agit d'une véritable politique civile de juridiction qui a été confortée par la réforme du 18 juillet dernier qui nous invite à élargir l'office du juge puisqu'il lui appartient désormais de déterminer le mode de règlement le plus adapté au litige.

L'engagement de la juridiction dans le développement des MARD s'est concrétisé par la création d'un pôle des modes amiables.

Les audiences d'ARA ont commencé en Janvier 2025 avec un vif succès ce qui nous a conduit à augmenter les audiences d'ARA grâce à l'engagement d'une brigade de magistrats volontaires et à l'arrivée d'un MTT Monsieur Jagu.

En matière familiale, nous avons poursuivi la double convocation devant un médiateur avant l'audience devant le juge aux affaires familiales afin de favoriser les accords parentaux et permettre un apaisement des conflits.

Le barreau et les associations de médiation se sont pleinement impliqués dans le développement MARD et je les en remercie vivement.

Je salue également le travail réalisé par l'ensemble des conciliateurs du ressort qui permettent aux parties de trouver un accord négocié et gratuit et ils participent en cela à la qualité de la justice.

Cependant,

II- De nombreux défis s'ouvrent à nous pour restaurer la confiance de nos concitoyens en la justice

- La protection des mineurs en danger reste une priorité mais les cabinets des juges des enfants sont surchargés avec des délais de prises en charge des mesures éducatives qui ne cessent de s'allonger.
- L'activité du service de l'application des peines est particulièrement intense avec un nombre de décisions rendues par JAP de 55% supérieur à la

moyenne nationale ce qui traduit l'intensité de l'activité pénale de la juridiction. La politique d'aménagement des peines et les relations étroites que la juridiction entretient avec le SPIP et la maison d'arrêt ne permettent malheureusement pas de juguler la surpopulation de la maison d'arrêt.

- L'augmentation de l'activité pénale et notamment les procédures d'urgence a particulièrement mobilisé les magistrats et les greffiers en 2025.

Nous avons mis en oeuvre avec le parquet une politique de rationalisation des circuits de la chaîne pénale. Le travail avec nos partenaires a permis de renforcer la qualité de la réponse judiciaire.

Toutefois, le renfort de moyens humains reste indispensable pour faire face à ces défis alors que les effectifs des magistrats du siège de cette juridiction n'ont jamais été au complet depuis 2022.

Je reste convaincue malgré tout que la confiance des citoyens en la justice se gagne jour après jour par l'action quotidienne des magistrats et des personnels de greffe, par l'attention portée aux justiciables, par la clarté des décisions, par notre déontologie et notre humanité.

Le tribunal judiciaire de Saint-Brieuc l'a bien compris et ouvre ses portes à celles et ceux qui souhaitent découvrir la justice, organise des actions d'information à l'attention des jeunes par le biais du CDAD. Nous avons organisé durant l'année 2025 plusieurs débats sur des thématiques diverses, un colloque sur la médiation et prochainement, nous tiendront deux conseils de juridiction ouverts à un large public.

Avec détermination, nous poursuivrons en 2026 nos efforts pour communiquer sur les actions que nous menons mais également pour expliquer le fonctionnement de la justice.

Malgré les vents mauvais, ne nous laissons pas gagner par le découragement et la morosité.

Soyons fiers de nos réussites et de nos décisions qui facilitent la vie de milliers d'homme et de femmes.

Monsieur le batonnier, je vous donne la parole pour votre plaidoirie

Monsieur le Procureur avez-vous d'autres réquisitions,

L'année 2025 s'étant achevée, seule une formalité reste à effectuer avant de nous retrouver pour un moment de convivialité:

Donne acte à Monsieur le Procureur de ses réquisitions,

Dit qu'il a été satisfait aux prescriptions de l'article R 111-2 du code de l'organisation judiciaire,

Déclare close l'année judiciaire 2025 et ouvre l'année judiciaire 2026,

Dit que du tout il sera dressé procès- verbal qui sera rangé au rang des actes de la juridiction

L'audience solennelle est levée.